

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

### Compte-Rendu de la Réunion Plénière du jeudi 5 octobre 2023

#### PARTICIPANTS

Étaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- M. Jean-Baptist CHAUVIN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (en visioconférence)
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- Mme Nathalie MONNIER, Trésorière du Bureau de l'APE,
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Claudia MAMBE GNANDJUE, représentante des enseignants du secondaire.

Étaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Magosha FRÉQUELIN, Attachée de coopération pour le français,
- M. Matthieu REYNAUD, membre du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Laurence BARRET, représentante des enseignants du secondaire.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

#### CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

**Heure de début** : 15h

**Heure de fin** : 17h10

#### ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. **Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion et de la composition du nouveau Bureau de l'APE**
2. **Principes de fonctionnement** :
  - Charte des réunions plénières avec le Bureau de l'APE
  - Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
  - Champs de compétences des réunions (Convention avec l'AEFE, délégation de compétences, autres instances institutionnelles)

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

- Organisation et fonctionnement des commissions de travail
- Groupe de travail LFIB 2032

### 3. Divers

### 4. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

## 1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION ET LA COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DE L'APE

L'ordre du jour de la première réunion est adopté à l'unanimité par les participants.

M. SCHMITT, Proviseur du Lycée Français International de Bangkok remercie tous les membres du Bureau de l'APE de leur participation à cette première réunion. Il explique que la réunion commence par la discussion et la validation du procès-verbal de la réunion précédente que les membres de la réunion reçoivent après chaque réunion.

M. REYNAUD, président au Bureau de l'APE, étant en déplacement à l'étranger s'excuse de son absence à la première réunion et M. CHAUVIN, actuellement Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Thaïlande par intérim, participe à la réunion en visioconférence.

La première réunion est consacrée à l'introduction du Bureau de l'APE : son fonctionnement, la sphère de ses compétences, les principes de la réunion et les points des travaux de chaque commission.

## 2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

### Charte des réunions plénières avec le Bureau de l'APE

M. SCHMITT invite Mme. MONNIER à présenter la Charte de la Réunion plénière du Bureau de l'APE, qui est accessible sur le site LFIB. Deux exemplaires de la Charte sont donnés à chaque nouveau membre de la réunion plénière avec le Bureau de l'APE pour signature.

### Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

Mme MONNIER rappelle que la discussion pourra avoir lieu si un éventuel conflit d'intérêt se présente dans les différentes commissions.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

### **Champs de compétences des réunions (Convention avec l'AEFE, délégation de compétences, autres instances institutionnelles)**

M. SCHMITT rappelle que le Lycée Français international de Bangkok est un établissement conventionné avec l'AEFE. Une convention a été signée entre l'AEFE (Agence pour l'enseignement du français à l'étranger) et l'organe de gestion du LFIB qui est la Fondation Française pour l'Education (FFE), détentrice de la licence d'enseignement auprès des autorités thaïlandaises.

La FFE délègue à l'Association des Parents d'Elèves la compétence de suivi de l'exécution budgétaire. La direction du LFIB travaille avec les parents d'élèves selon deux types d'instances :

- la vie de l'élève, l'organisation des enseignements et du lycée sous l'angle pédagogique sont abordés au Conseil d'École et au Conseil d'Établissement
- le fonctionnement du LFIB (aspects financiers, travaux, cantine, communication, transport etc.) avec l'Association des Parents d'Élèves (APE)

### **Organisation et fonctionnement des commissions de travail**

La réunion passe en revue les différentes commissions pour voir ensemble quels sont les objets de chaque commission.

#### **● COMMISSION FINANCES**

La commission Finances est constituée de :

- Yvan SCHMITT, Proviseur
- Isadore REAUD, School Manager (aussi représentant de la Fondation française pour l'éducation)
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Nathalie Monnier, Trésorière de l'APE
- Genevieve Famy, Parent élu au Bureau de l'APE

M. SCHMITT présente les membres de la commission et invite M. MONIER, le DAF, à présenter tous les aspects budgétaires et financiers de l'établissement.

M. MONIER explique que dans la commission Finances, seront abordés, le budget et ses implications en termes de frais de scolarité ainsi que toutes les décisions à portée financières. Les décisions des autres commissions peuvent également avoir un impact financier, par exemple la commission Travaux donne lieu à dépenses d'investissement.. Tout cela se retrouve au final agrégé dans le budget. En fin d'exécution budgétaire, le compte financier sera présenté dans la commission finances.

M. SCHMITT précise que la direction travaille conjointement avec le Bureau de l'APE pour arriver à une proposition si possible partagée en termes d'augmentation des frais de

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

scolarité par exemple. Cette proposition est ensuite soumise à l'approbation du Conseil d'Administration du LFIB, au sein duquel siègent deux membres du Bureau de l'APE : le président de l'APE et la trésorière. Il est nécessaire d'avoir des échanges suffisamment nourris et fructueux pour arriver avec une décision commune.

Comme déjà expliqué par M. MONIER, M. SCHMITT souligne le rôle de la commission Finances qui reprend les conséquences financières de toutes les commissions. Il précise que même si le LFIB fonctionne en année scolaire, le budget est quant à lui fixé pour l'année civile. Dans les prochaines semaines, M. Monier va commencer à travailler sur la préparation du budget de 2024 (qui couvre la période de janvier à décembre 2024).

Mme MONNIER, Trésorière au Bureau de l'APE, précise que les membres de l'APE sont aussi acteurs. L'année dernière, le budget présenté par la direction du LFIB a pu faire l'objet de discussion pour arriver à un consensus qu'il est ensuite plus facile à défendre, surtout s'agissant de la hausse des frais de scolarité.

M. MONIER souligne que la commission a aussi pour but de recueillir les besoins, les sentiments des parents. Donc les membres peuvent faire remonter leur besoin et la direction analyse ce qu'il est possible de faire.

En termes de préparation budgétaire, la direction travaille sur un rétro planning qui va impliquer au besoin la remontée budgétaire de toutes les autres commissions.

### ● COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

La commission Ressource Humaine est constituée de :

- Yvan SCHMITT, Proviseur
- Chananao VARUNYOU, Proviseure thaïe
- Isadore REAUD, School Manager
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Supaluck TAECHAPONGSTORN, Responsable Ressources Humaines
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Chamila BALBOLIA, Proviseure Adjointe
- Nathalie Monnier, Trésorière de l'APE
- Marisa PHIWKHAW, Parent élu au Bureau de l'APE

M. SCHMITT présente la commission RH en informant que la majorité des personnels (enseignants ou non enseignants) sont en contrat local et que la totalité des non-enseignants, sauf des membres de la direction du LFIB, sont en contrat local.

L'objectif de cette commission est de présenter de nouveaux besoins concernant le personnel dans l'établissement pour voir des plans de création de poste ou d'adaptation de

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

poste. Les parents sont aussi associés lors de l'entretien de recrutement, systématiquement il y a un représentant de l'APE pendant l'entretien.

Généralement, le LFIB s'occupe de la rédaction de la fiche de poste, de la publication de l'annonce et du premier tri ou présélection des dossiers dans un premier temps. Ensuite les parents élus sont associés dans les prochaines étapes (entretien et délibération). Les parents ne sont pas seulement témoins mais ils peuvent également participer à la décision en posant des questions lors des entretiens et sont pleinement associés à la prise de décision pour retenir le profil qui correspond le plus au poste à pourvoir.

### ● COMMISSION CANTINE

La commission Cantine est constituée de :

- Isadore REAUD, School Manager
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Marisa PHIWKHAW, Parent élu au Bureau de l'APE
- Pooripat PRUKSANUBAL, Parent élu au Bureau de l'APE

M. REAUD, School Manager, présente la situation actuelle de la cantine du LFIB et du rôle de la Commission Cantine. Le LFIB est en contrat avec la société EPICURE qui gère la restauration scolaire et en contrat également avec la société Café di Maria qui gère les kiosques au secondaire et dans l'espace d'accueil du LFIB. La Commission Cantine a piloté l'appel d'offre au moment du choix du prestataire et assure un suivi du bon fonctionnement de ces services et du respect du cahier des charges. Le contrat actuel avec EPICURE a démarré en septembre 2021 et arrivera à son terme en août 2026 (durée de 5 ans).

La commission cantine traite également les retours ou plaintes des parents principalement communiquées par email. Une boîte à suggestions a été mise en place l'an dernier et permet aux élèves de fournir leurs retours afin d'améliorer le service de restauration scolaire. Tous les ans, en début de l'année scolaire, la commission Cantine organise une séance de présentation / dégustation pour les nouveaux parents et les parents intéressés. Cet événement sera prévu à la prochaine réunion de la commission Cantine.

Mme. MAMBE GNANDJUE, représentante des enseignants secondaires, demande si la question de l'hygiène au Café di Maria s'est améliorée suite aux remarques des précédentes réunions plénières. M. REAUD répond que globalement une amélioration est notée mais certains points sont encore à travailler.

Mme PHIWKHAW, Parent élu au Bureau de l'APE, a également remarqué des points relatifs à l'hygiène et à l'organisation générale du café qu'elle partagera lors des prochaines commissions cantine.

Mme MAMBE GNANDJUE évoque la difficulté de service au kiosque de l'espace d'accueil liée à la présence de nombreux élèves de l'école de Singapour. Plusieurs personnels

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

évoquent le problème de l'accès au Café Di Maria qu'ils estiment devrait servir en priorité les personnes associées au LFIB. La direction est en réflexion sur ce sujet.

Mme MAMBE GNANDJUE demande si le LFIB n'est pas satisfait de l'Epicure, compte tenu qu'un nouvel appel d'offre sera organisé à la fin du terme du contrat. M.REAUD répond que le lycée en est satisfait, mais qu'en règle générale nous ne souhaitons remettre en concurrence chacun de nos partenariats, au plus tôt tous les 3 ans et au plus tard tous les 5 ans. Il ne s'agit pas forcément d'un changement de prestataire. C'est un exercice de transparence qui permet un alignement avec les réalités du marché. Epicure sera invité à participer à l'appel d'offre le moment venu.

### ● COMMISSION TRAVAUX-ACHATS

La commission Travaux-Achats est constituée de :

- Isadore REAUD, School Manager
- Christophe MONIER, Directeur Administratif et Financier
- Pradya KHEMMASAKYOTINM, Responsable Technique
- Therdsiddhi Hoprasartsuk-Pellaumail, Parent élu au Bureau de l'APE
- Matthieu Reynaud, Président de l'APE

La commission de travaux est principalement axée sur les projets de travaux. Il ne s'agit pas des petits travaux de maintenance qui sont faits au jour le jour, mais les travaux qui engagent des investissements plus importants pour des rénovations de locaux, des nouveaux bâtiments ou des installations de gros équipements nécessitant des travaux et des investissements importants. Le LFIB travaille sur un rythme de projet par projet: construction du cahier des charges, appel à des propositions, le pilotage et le suivi.

Récemment, des projets ont été réalisés au LFIB qui ont été étudiés par la commission Travaux: la réflexion des toilettes et des vestiaires des installations sportives. M. MONIER ajoute que sur la commission, chaque année, il y a une planification des travaux qui sont prévus dans la prévision budgétaire. Il est important d'organiser un ordre de priorité pour planifier les travaux. Puisque cet été a été consacré aux rénovations des vestiaires et douches, les installations de protections contre la pluie qui avaient été discutées ont dû être reportées. Actuellement, la priorité se porte sur continuer les rénovations des sanitaires au primaire et ensuite la protection contre la pluie.

Mme MONNIER intervient sur le fait qu'il semblait qu'un gros chantier ait été mené en école primaire et maternelle qui concernait un système d'aération. M.REAUD explique qu'il s'agit du système de dessiccation de l'air installé à l'espace d'accueil de la maternelle, pour faire baisser la température.

M. MONIER ajoute que ce projet a été fait pour répondre aux attentes des parents, il faut améliorer globalement l'accueil de l'établissement en début d'année, le LFIB a refait l'accueil du LFIB, remis des plantes, porté un certain nombre d'améliorations, et créé des toilettes publiques pour les visiteurs. Donc la continuité était de faire une zone d'attente améliorée à la maternelle. La difficulté étant qu'à la maternelle, il y avait une exposition au soleil avec des conditions d'accueil et d'attente qui n'étaient pas satisfaisantes. Donc, le LFIB a créé cette zone d'attente avec système d'air rafraîchi et un peu végétalisée pour permettre aux parents d'attendre dans de meilleures conditions.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

Mme MONNIER fait la remarque sur le fait que le dossier n'avait pas été évoqué et discuté pendant les réunions de l'année dernière.

M. MONIER explique qu'en effet nous avons été confrontés à des difficultés dans les dossiers des travaux cet été, ce qui a causé des délais dans la consultation et limité certains échanges. Cependant, ce projet était inscrit dans les attentes des parents et en urgence. Dans la visibilité financière que le lycée a pu avoir à cet instant, il a donc été décidé de faire ce travail d'amélioration.

M. SCHMITT rappelle que la direction du LFIB fait son travail de recherche, de guide et de comparaison pour y arriver un choix qui est le plus argumenté possible entre différentes prestations et sociétés, également en termes de la qualité de ce qui est présenté.

### ● COMMISSION COMMUNICATION

La commission Communication est constituée de :

- Isadore REAUD, School Manager
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Alice CHAMBON, Responsable communication
- Therdsiddhi Hoprasartsuk-Pellaumail, Parent élu au Bureau de l'APE
- Pooripat PRUKSANUBAL, Parent élu au Bureau de l'APE

M. SCHMITT explique que cette commission travaille sur les aspects de la communication externe plutôt que la communication interne au LFIB. Le service Communication renforce la visibilité du lycée en participant à certaines manifestations, par exemple récemment dans les événements qu'organise l'Ambassade de France, dans le "*Forum Salon Vivre et travailler en Thaïlande*" à l'Alliance Française de Bangkok. Il participe également à la manifestation "*Brunch de rentrée*" avec Bangkok Accueil.

La commission Communication développe et met en avant les supports de communication qu'utilise le LFIB, aussi bien des supports traditionnels que des supports plus modernes dédiés à la communication numérique.

M. REAUD explique qu'un gros projet sur lequel la commission Communication a travaillé, et qui va bientôt aboutir est la refonte du site Internet. Pour ce projet, la commission a développé le cahier des charges, a diffusé l'appel d'offres, géré les entretiens avec des sociétés pour identifier la société qui a finalement été engagée pour mettre en place le nouveau site.

M. SCHMITT ajoute qu'une des raisons pour la mise en place de ce projet était de rendre le site plus fluide et d'avoir une conception qui intègre les critères d'intégration des moteurs de recherche afin de donner une nouvelle visibilité en 3 langues : français, anglais et thaï. Le LFIB a plusieurs publics-cible, et il est nécessaire de communiquer de différentes façons à chaque public.

M. PRUKSANUBAL, Parent élu au Bureau de l'APE, suggère des communications externes via les réseaux sociaux. M. REAUD répond que le LFIB a une présence sur Facebook, Twitter ainsi qu'Instagram. Mme Alice Chambon est chargée de ces communications.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

Mme. MAMBE GNANDJUE conseille d'en créer un sur l'application Line parce qu'il est facile à utiliser et extrêmement répandu. M. REAUD répond que, cette question d'un Line officiel LFIB avait été étudiée dans le passé mais pas retenue. Line est une application de messagerie instantanée. Il serait difficile de répondre à une attente de réponse immédiate à toute heure.

Concernant le site internet actuel, lors d'une consultation depuis différents appareils, par exemple un smartphone et un ordinateur, il ne présente pas de mêmes informations. Sur certains téléphones, l'information s'affiche sans problèmes, mais ce n'est pas le cas sur certains modèles. Il faut veiller à ce que le site internet soit compatible et prévoir un site plus simple d'accès. Concernant le contenu, il faut concevoir de réduire la quantité d'information.

M. REAUD explique que le site actuel avait été conçu comme un outil visant les parents dont les enfants sont déjà scolarisés au LFIB. Suite à l'élaboration de la nouvelle stratégie de communication en 2021, le site du LFIB doit servir de vitrine permettant de soutenir le recrutement de nouvelles familles. Les outils de communication visant les parents du LFIB sont Eduka et Pronote. La fonctionnalité du site a changé mais pas son architecture. La refonte du site permettra donc de réaligner le fonctionnement du site à son objectif.

Mme MONNIER propose d'utiliser des applications basées sur l'intelligence artificielle afin de pouvoir y former les élèves. Cependant, il est compréhensible qu'il ne serait peut-être pas possible de l'intégrer aux programmes d'enseignement cette année, mais cela pourrait être envisageable dans les années à venir au niveau de la conception du site.

M. REAUD répond que si on souhaitait explorer ce sujet, il pourrait faire sujet de discussions. Si l'objectif est la formation des élèves sur cette technologie, il relève peut-être plutôt de la pédagogie, à aborder avec les enseignants.

### ● COMMISSION AES

La commission AES est constituée de :

- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Narumol SIRISOPONSUK, Responsable des AES
- Genevieve Famy, Parent élu au Bureau de l'APE
- Marisa PHIWKHAW, Parent élu au Bureau de l'APE

M. FENART informe les membres que la commission AES travaille sur le planning des activités proposées, sur le recrutement des animateurs et le suivi des activités. La commission travaille également à collecter les retours des parents d'élèves ou des élèves sur les activités proposées et celles qu'ils aimeraient voir au programme.

Mme MONNIER intervient sur le fait qu'il a été évoqué en fin d'année dernière la possibilité d'ajouter les AS au sein de la commission AES.

M. SCHMITT rappelle la distinction entre les Activités Extra-Scolaires (AES) et l'Association Sportive (AS) :

- Les AES sont un service proposé par l'établissement aux élèves, qui est facultatif sur la partie volet financier.



# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

- Les AS sont gérées par les enseignants de l'EPS, dans la continuité des enseignements d'EPS. Il s'agit plus d'une organisation pédagogique qui n'est pas prévue dans la mission du bureau de l'APE.

### ● COMMISSION NUMÉRIQUE

La commission numérique est constituée de :

- Yvan SCHMITT, Proviseur
- Christophe MONIER, Directeur Administratif et Financier
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Chamila BALBOLIA, Provisseuse Adjointe
- David MATTA, Responsable du service IT
- Matthieu Reynaud, Président de l'APE
- Pooripat PRUKSANUBAL, Parent élu au Bureau de l'APE

La commission numérique se réunit une fois par an, toute la direction pédagogique du Lycée, M. FENART du primaire, Mme BALBOLIA du secondaire et M.SCHMITT, le Proviseur.

Cette commission a pour but d'écouter les attentes des enseignants en termes de moyens numériques et de moyens informatiques. C'est une mission qui est très importante parce que le numérique est de plus en plus présent dans notre établissement et il entre de plus en plus dans les programmes d'enseignement.

La direction essaie d'avoir le dialogue régulièrement avec des enseignants pour savoir quels sont leurs besoins en termes de matériels, des conditions sur les PC, des applications mobiles, des Ipads et des choix que le lycée peut engager en termes de priorité.

Dans la commission Numérique, une partie du budget est consacrée au renouvellement des matériels. Et M. David MATTA, responsable du service IT, écoute les nouveaux besoins des enseignants et également des besoins pédagogiques et fait une proposition d'un budget d'investissement d'autre part.

### ● COMMISSION TRANSPORT

La commission Transport est constituée de :

- Yvan SCHMITT, Proviseur
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Isadore REAUD, School Manager
- Genevieve Famy, Parent élu au Bureau de l'APE
- Matthieu Reynaud, Président de l'APE

Le LFIB travaille principalement avec la société Blue Jade. Les parents ont le choix s'ils souhaitent utiliser Blue Jade ou non. Des contrats individuels sont signés entre les familles qui choisissent ce service et la société Blue Jade. Le LFIB formule un cadre de collaboration avec Blue Jade pour assurer que les élèves arrivent au lycée et partent du lycée avec les transports scolaires. Le LFIB est régulièrement en dialogue régulier avec la société Blue

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

Jade et la commission transport est à l'écoute des parents. Nous observons qu'il y a pas mal d'échanges en ce moment sur des problématiques individuelles.

Avant de passer au dernier point de la réunion, M. SCHMITT rappelle qu'il y a beaucoup de commissions à prévoir. Il est possible d'avoir jusqu'à deux réunions de commissions au maximum dans une semaine et une réunion mensuelle avec le Bureau de l'APE pour que les membres puissent travailler et gérer effectivement leur temps. Chaque réunion demande du travail de préparation avant la réunion et surtout après la réunion. Beaucoup de décisions sont prises et des dossiers à gérer. Pour préciser, la réunion mensuelle avec le Bureau de l'APE est destinée à passer en revue les points, commission par commission, sur le travail que chaque commission a pu réaliser et sur les points importants de suivi.

### **Projet immobilier LFIB 2032**

M. REAUD explique qu'un autre groupe de travail existe qui est plus transversal, qui est un travail en collaboration avec plusieurs parties : l'Ambassade de France en Thaïlande, la FFE, les parents du LFIB, les parents élus au Conseil d'établissement et la direction du LFIB. Le Groupe de travail LFIB 2032 a été établi par la Conseil d'Administration de la Fondation. Y sont inclus deux parents d'élèves, l'un désigné par l'APE et l'autre par le Conseil d'Établissement. C'est au sein de ce groupe de travail qu'est piloté le projet immobilier du LFIB. Cependant, il a été pris comme habitude de faire un point d'avancement sur la projet à la fin des réunions mensuelles avec l'APE.

M. REAUD explique que le LFIB est locataire de son terrain et que le bail expirera en mars 2032. Le LFIB a demandé aux actuels propriétaires de s'engager maintenant sur la reconduction du bail pour pouvoir avoir l'assurance de rester sur le même site. Malgré l'aide apportée par l'Ambassade de France, la famille des propriétaires n'a pas encore apporté de réponse à ce sujet.

Si le LFIB se trouvait dans l'impossibilité de rester sur le terrain actuel, il devra déménager. La direction a visité beaucoup de terrains et a rencontré plusieurs propriétaires par l'intermédiaire de la FFE, l'Ambassade de France ainsi que des agences immobilières. Certains terrains ont été jugés plus pertinents que d'autres. Outre les critères de prix, de taille et de distance, un critère important est la facilité d'accès au site et la proximité des transports en commun.

Le but de la Fondation est de pouvoir prendre une décision en fin d'année 2024, car il faudra prévoir le temps de travailler le financement. Il faut prévoir un travail important qui dépend largement de la capacité du LFIB à constituer ses réserves financières afin d'acquérir un terrain s'il était amené à déménager.

Concernant les critères de recherche d'un nouveau terrain :

- La superficie doit être d'environ 15 - 20 rai
- Possibilités d'accès relativement facile pour le transport scolaire

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

---

- Si possible une accessibilité avec les transports publics : BTS et MRT
- Les temps de circulation pour l'accès doivent être considérés

### 3. DIVERS

La première réunion plénière avec le Bureau de l'APE de l'année 2023-2024 finit par un rapide tour de table de présentation de tous les membres participants.

### 4. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au **mercredi 15 novembre à 15h.**